

# On vote à Paris 6 les 14 et 15 Février



## Profession de foi des candidats UNEF

### Conseil Scientifique

## 3 priorités pour les étudiants chercheurs

**Edito** Les réformes que le gouvernement a imposé au service public de recherche depuis 2007 ont fortement développé la précarité de l'ensemble des personnels. 5 milliards d'euros sont dépensés chaque année pour financer la recherche privée (à travers les crédits impôt recherche) alors que les laboratoires publics sont mis en concurrence pour obtenir des financements sur projet. Les doctorants sont les premières victimes de cette politique. Sans véritable statut national pour garantir leurs droits ils sont exposés à toutes les difficultés pour effectuer leur travail de recherche et pour s'insérer sur le marché du travail. Face à ce constat les candidats de la liste « UNEF et associations étudiantes » défendront les intérêts des doctorants. Voter pour eux c'est donner du poids à des élus qui revendiquent un statut national pour les doctorants et qui mènent des batailles locales pour améliorer concrètement nos conditions de travail et d'insertion professionnelle.

### Défendre les doctorants étrangers

Malgré les discours du gouvernement sur « l'attractivité internationale de la recherche » le quotidien des doctorants étrangers n'a jamais été aussi dur. Victimes d'une politique d'immigration xénophobe ils subissent une triple précarité : administrative, pédagogique et sociale. L'UNEF se mobilise contre les dernières attaques du gouvernement : la circulaire Guéant et l'augmentation du minimum de ressources pour obtenir un titre de séjour. **Les candidats « UNEF et associations étudiantes » revendiquent :**

- Le retrait des circulaires discriminantes
- La mise en place d'un titre de séjour pluriannuel par cycle d'étude (doctorat = titre de séjour pour 3 ans)

### 1 En finir avec la précarité des doctorants

L'UNEF revendique le financement de l'ensemble des thèses. C'est le cas pour 85% des doctorants en sciences mais ils ne sont pas pour autant à l'abri de la précarité. Certains doctorants ont obtenu leur financement au détriment de l'intérêt scientifique de leur thèse (ce qui fragilise leur insertion professionnelle) et la poursuite de la thèse au-delà de 3 ans n'est généralement pas financée.

**Les candidats « UNEF et associations étudiantes » revendiquent :**

- **Le financement de l'intégralité des thèses.** Par l'augmentation de la dotation budgétaire des universités destinée au financement des doctorants.
- **La possibilité de prolonger le financement de la thèse au-delà de 3 ans.** Sur demande du doctorant et après consultation du Conseil Scientifique.
- **Un développement des contrats CIFRE.** En augmentant leur nombre et les différents domaines de recherches concernés.
- **Une information sur les modes de financement.** Réalisée par les Ecoles Doctorales dès le M1 pour donner à tous la possibilité d'accéder à un financement.
- **Le financement par l'université des déplacements liés à l'activité de recherche du doctorant (déplacement pour des colloques...)**

### 2 Améliorer nos conditions d'étude et de travail au quotidien

Alors que les doctorants réalisent un véritable travail de recherche ils n'ont pas toujours le matériel ou l'encadrement nécessaire : bureau partagé par plusieurs doctorants, insuffisance des ressources matérielles ou documentaires, formation scientifique incomplète ou encore encadrement insuffisant du directeur de thèse. **Les candidats « UNEF et associations étudiantes » revendiquent :**

- **Limiter le nombre de doctorants par directeur de thèse** afin d'assurer un véritable encadrement pédagogique et scientifique du doctorant.
- **Le développement des formations en langue étrangère, sur les différentes thématiques scientifiques et sur la pédagogie** (pour les doctorants qui font des heures d'enseignement) à travers les écoles doctorales.
- **La mise à disposition d'un bureau, du matériel et de la documentation nécessaire pour l'ensemble des doctorants**

### 3 Une insertion professionnelle de qualité dans le public ou le privé

Le doctorat est un diplôme hautement qualifiant pourtant il n'assure pas toujours une insertion professionnelle de qualité. Les places dans le secteur public sont rares et le doctorat n'est pas reconnu à sa juste valeur dans les entreprises faute d'être inscrit dans les conventions collectives. **Les candidats « UNEF et associations étudiantes » revendiquent :**

- **Des créations de postes de titulaires dans la recherche publique.** Pour permettre la titularisation de post-doc.
- **Des modules d'insertion professionnelle.** Pour former à la valorisation du travail de recherche, la rédaction de lettres de motivation et la recherche d'entreprises.
- **Conditionner les crédits impôt recherche aux entreprises à l'embauche de doctorants et à une inscription du doctorant dans les conventions collectives pour garantir un salaire minimum (double du SMIC).**

# Bilan des élus UNEF et association étudiantes

## Etudiants étrangers :

- Accès au Fond National d'Aides d'Urgence du CROUS
- Possibilité de délivrance d'un titre de séjour par cycle d'étude en master
- Autorisation de travail jusqu'à 21h par semaine

## La bataille sur le contrat doctoral :

- Période d'essai de 2 mois au lieu des 4 mois proposés
- Rémunération minimum de 1600 euros
- Cotisation pour la retraite et droit aux indemnités chômage

## Les droits que nous avons obtenu

### localement :

- A Toulouse, mise en place d'une bourse d'installation de 300 euros au début de la thèse
- A Aix-Marseille, limite d'âge pour les cité U du CROUS qui passe de 28 à 31 ans
- A Bordeaux, prolongation automatique des thèses de sciences humaines

## Et au quotidien dans les labos...

Les élus « UNEF et associations étudiantes » mènent des batailles collectives pour améliorer la situation des doctorants mais ils tiennent également des permanences pour assurer une défense individuelle. Problèmes avec la préfecture pour les étudiants étrangers, conflit avec un directeur de thèses, les élus « UNEF et associations étudiantes » défendent chaque étudiants individuellement.

## Liste soutenue par :



La **FENEC** (Fédération Nationale des Etudiants Chercheurs) est une fédération de l'**UNEF** (Union Nationale des Etudiants de France). **Elle est constituée de doctorants qui s'organisent** pour améliorer leurs conditions de travail et d'études.

Présente dans un grand nombre de laboratoires et d'écoles doctorales **elle défend la mise en place d'un véritable statut du doctorant** qui garantit un financement, un encadrement pédagogique et un débouché professionnel.

Ouverte à l'ensemble des doctorants la FENEC s'appuie sur des campagnes syndicales pour **faire entendre la voix des doctorants et faire avancer leurs droits !**

## Elections : mode d'emploi

### Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) :

Le CEVU traite de tout ce qui touche à la pédagogie (maquettes et contenus des diplômes, conditions d'examens, modalités de contrôle de connaissances...) ainsi qu'à la vie étudiante.

### Le Conseil d'Administration (CA) :

Le CA est l'organe exécutif de l'Université. Il vote toutes les orientations, la politique générale et le budget.

### Le Conseil Scientifique (CS) :

Le CS ne concerne que les 3èmes cycles doctorants). Il délibère sur tout ce qui à trait à la recherche.

Tous les étudiants votent tous les deux ans pour élire leurs représentants

# VOTEZ ET FAITES VOTEZ

**unef**  
le syndicat étudiant  
& associations  
étudiantes

### Quand voter ?

14 (de 9h30 à 17h 30) et 15 (de 9h à 17h) Février

### Où voter ?

Salle RC 31 - 37  
avec une carte d'étudiant

### soutenue par:

**FENEC** Fédération Nationale des Etudiants Chercheurs, **UEAF** Union des Etudiants Algériens de France, **Ecolo-Campus** Association des étudiants pour un campus écologique, **CECED** Comité Etudiant contre l'Extrême-Droite, **FERUF** Fédération des Etudiants en Résidences Universitaires de France.